



Réunion mensuelle ordinaire

Le 26 septembre 2022

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le lundi 26 septembre 2022, au 10, ch. Crane Mountain, de Saint John.

1. Ouverture de la séance

Le président, Jim Bedford, déclare la séance ouverte à 11 h 06.

2. Sont présents :

Jim Bedford	Présidente du conseil d'administration
John MacKenzie	Maire adjoint de Saint John
Nancy Grant	Mairesse de Rothesay
Libby O'Hara	Mairesse de Quispamsis
Erin Toole	Mairesse suppléante de Grand Bay-Westfield
Ray Riddell	Représentant de district de services locaux
John Cairns	Représentant de district de services locaux

Absences :

Cindy MacCready, représentante de district de services locaux
Bette Ann Chatterton, mairesse, St. Martins

AUTRES

Marc MacLeod, directeur général, CSRF
Alicia Raynes, secrétaire de séance, CSRF
Robert Doucet, maire de Hampton
Maurice Robichaud, facilitateur de transition
Ken Anthony, facilitateur de transition, CSRF
Terry Keating, ministère des Gouvernements locaux
Bill Thompson, facilitateur de transition, entité 51, entité 46
Marlo Glass, journaliste, *Telegraph Journal*

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président demande l'adoption de l'ordre du jour.

Proposition : Adopter l'ordre du jour du 26 septembre 2022.

Proposé par : Libby O'Hara

Appuyé par : Nancy Grant
Vote : Proposition adoptée

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Personne

5. Adoption de procès-verbaux

Personne

6. Résolutions en bloc – Aucune

7. Budget 2023

Le budget 2023 est présenté. On demande si la loi a été modifiée concernant l'obligation de donner un préavis de 45 jours pour consulter les collectivités. On explique que c'est le ministre qui approuvera le budget de 2023, et non le conseil d'administration de la CSRF, ce qui supprime la période de préavis de 45 jours normalement requise par la loi. Il est précisé également que les budgets devraient être entre les mains du ministre d'ici le 7 octobre 2022. Les membres du comité demandent que cette date soit reportée au 17 octobre 2022, ce qui leur donnera l'occasion d'examiner le budget avec leurs conseils respectifs avant qu'il ne soit envoyé au ministre. Maurice Robichaud indique qu'il fera la demande, mais qu'il ne peut garantir que le ministre acceptera de repousser la date.

Le bien-fondé des coûts d'immobilisation fait l'objet d'une discussion. La *Loi sur la Commission des installations régionales du Grand Saint John* ne prévoit pas de tels coûts. La seule façon de les ajouter en vertu de la loi actuelle est d'obtenir un vote unanime. De plus, on demande pourquoi les DSL ne sont pas tenus de contribuer aux coûts d'immobilisation alors que les municipalités le sont. L'explication tient dans le fait que cette loi ne désigne pas les secteurs de DSL comme participants et que, par conséquent, ils ne sont pas tenus de contribuer aux coûts d'immobilisations ou d'exploitation. Question est posée de savoir d'où vient la décision d'inclure les coûts d'immobilisation. On répond que c'est l'information qui a été communiquée à titre de directive du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le facilitateur de transition, Maurice Robichaud, précise que la décision d'inclure les coûts d'immobilisation n'est pas définitive pour le moment, mais qu'elle est probable, car elle est présentée comme un paiement par défaut en lieu et place d'un accord sur les commissions de services régionaux dans les lignes directrices budgétaires. On aborde également la liste des installations régionales, et il est suggéré d'envisager d'en retirer le Centre des congrès.

Des questions sont posées sur ce qui se passe dans les autres régions de la province en ce qui concerne les installations régionales. On explique que la région de Fundy est la seule région de la province à avoir une commission des installations régionales. L'un des principaux problèmes entourant les coûts d'immobilisation est que la CSRF et la plupart des membres ne sont pas propriétaires de ces installations et que, par conséquent, leur contribution ou leur rendement à valeur ajoutée est limité.

Comme il reste des questions sans réponse et que la nouvelle version du budget 2023 n'est pas encore disponible, aucune proposition n'a été présentée.

Il est question de la date de la prochaine réunion. Elle aura lieu le 17 octobre 2022 à 10 h.

Le président Jim Bedford demande une proposition pour lever la séance.

Proposition : Lever la séance à 11 h 48.

Proposé par : Ray Riddell
Appuyé par : Libby O'Hara
Vote : *Proposition adoptée*

ADOPTÉ le _____

Jim Bedford, vice-président

Alicia Raynes, secrétaire de séance